PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet
Service interministériel régional
de défense et de protection civiles

Tel : 04 95 11 10 43
pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr



Vent

Note d'information à l'attention des maires du département de la Corse-du-Sud, des exploitants de campings et des professionnels d'activité de pleine nature

Type d'événement : **VENT**

Niveau de vigilance : **JAUNE À ENJEU**

Pour la période du vendredi 13 novembre de 09h00 à 20h00

1. Conditions météorologiques :

Paramètre "VENT"

Situation actuelle selon les **prévisions de Météo-France** du 13/11/2026.

Un épisode de vent d'ouest fort est attendu sur la chaîne centrale et la côte orientale.
Les rafales attendues sont de l'ordre de 110 à 130 km/h sur les hautes vallées occidentales, le haut Taravo, le plateau du Coscione, Bavella, et 100 à 110 km/h sur la côte orientale entre la région de Conca/Solenzara et Porto-Vecchio.

Cet épisode intervient alors que les sols du département sont saturés en eau, facilitant la chute d'arbres.

2. Recommandations :

Votre attention est particulièrement appelée sur les points suivants :
- Les terrains de camping qui disposent de structures d'accueil légères;
- Les établissements, restaurants et bars de plage ;
- Les évènements culturels et/ou festifs organisés en plein air ;

L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des biens.

Les maires veilleront à diffuser très largement l'information sur leur territoire communal. La fréquentation des espaces naturels est fortement déconseillée.
Les exploitants des terrains de camping assureront la même information auprès de leurs occupants et prendront toutes les mesures préventives afin que ceux accueillis dans des structures sensibles au vent violent, chutes d'arbres, soient mis en sécurité.

3. Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes,
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées,
- Des branches d'arbre risquent de se rompre,
- Les véhicules peuvent être déportés,
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière,
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

4. Conseils de comportement :

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

IMPORTANT

Il y a lieu d'assurer une veille de ces événements météorologiques.
La plus grande prudence est recommandée lors des déplacements.
Les promenades sur le littoral sont fortement déconseillées.
Les activités de pleine nature sont fortement déconseillées.
Respecter les consignes des autorités gestionnaires des routes.

Note : en cas de vigilance infra-départementale, seule une partie du département peut être concernée par le phénomène. Merci de vous référer à la carte Météo-France : https://vigilance.meteofrance.fr/fr/corse-du-sud

Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo-France : Composez le 05 67 22 95 00